

# Conseils de sécurité et étapes à suivre en cas d'accident de la route



## 1 Quoi faire en cas d'accident :



**Étape 1 :**  
Si vous pouvez le faire en toute sécurité, rangez le véhicule sur le côté de la route.



**Étape 2 :**  
S'il y a des blessés, composez le 911.



**Étape 3 :**  
Signalez l'accident à la police.



**Étape 4 :**  
Utilisez l'appli mobile TD Assurance pour appeler un service de remorquage.

## + Conseils de sécurité

### À faire :

- Demeurer calme.
- Prendre soin de vous et des passagers blessés.
- Dégager le véhicule de la route.

### À ne pas faire :

- Toucher à de la vitre, à du câblage exposé ou à des composantes dangereuses.
- Quitter les lieux de l'accident.
- Accepter un service de remorquage non sollicité.

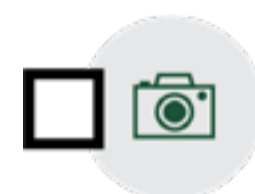
## 2 Entamez le processus de réclamation d'assurance :



Signalez l'accident en utilisant :  
- l'appli mobile de TD Assurance  
- le site MonAssurance  
- ou en composant le 1-866-454-8910



Échangez vos renseignements avec les autres conducteurs impliqués dans l'accident.



Prenez des photos de la scène et de tout dommage causé par l'accident.



## 3 Procédez comme suit dans les provinces suivantes :

**ON**

**En Ontario –**  
Apportez votre voiture dans un centre de déclaration des collisions dans les 24 heures.

**QC**

**Au Québec –**  
Remplissez un constat amiable avec les autres conducteurs impliqués dans l'accident.

**AB**

**En Alberta –**  
Amenez votre véhicule dans un centre de déclaration des collisions et obtenez un autocollant confirmant les dommages.

**AC**

**Dans les provinces de l'Atlantique –**  
En cas de dommages, de blessures ou de conducteur avec facultés affaiblies, signalez l'accident à la police.



### Une assistance routière sur laquelle vous pouvez compter :

Si vous avez des questions ou souhaitez entamer une réclamation, communiquez avec nous. Vous pouvez nous joindre au moyen de l'appli mobile TD Assurance ou du site MonAssurance, ou en nous appelant au 1-866-454-8910. Un conseiller attitré vous guidera à chaque étape de votre expérience de réclamation. Vous aurez ainsi la certitude de pouvoir reprendre la route sans délai.

**TD Assurance**

On est prêts pour vous

